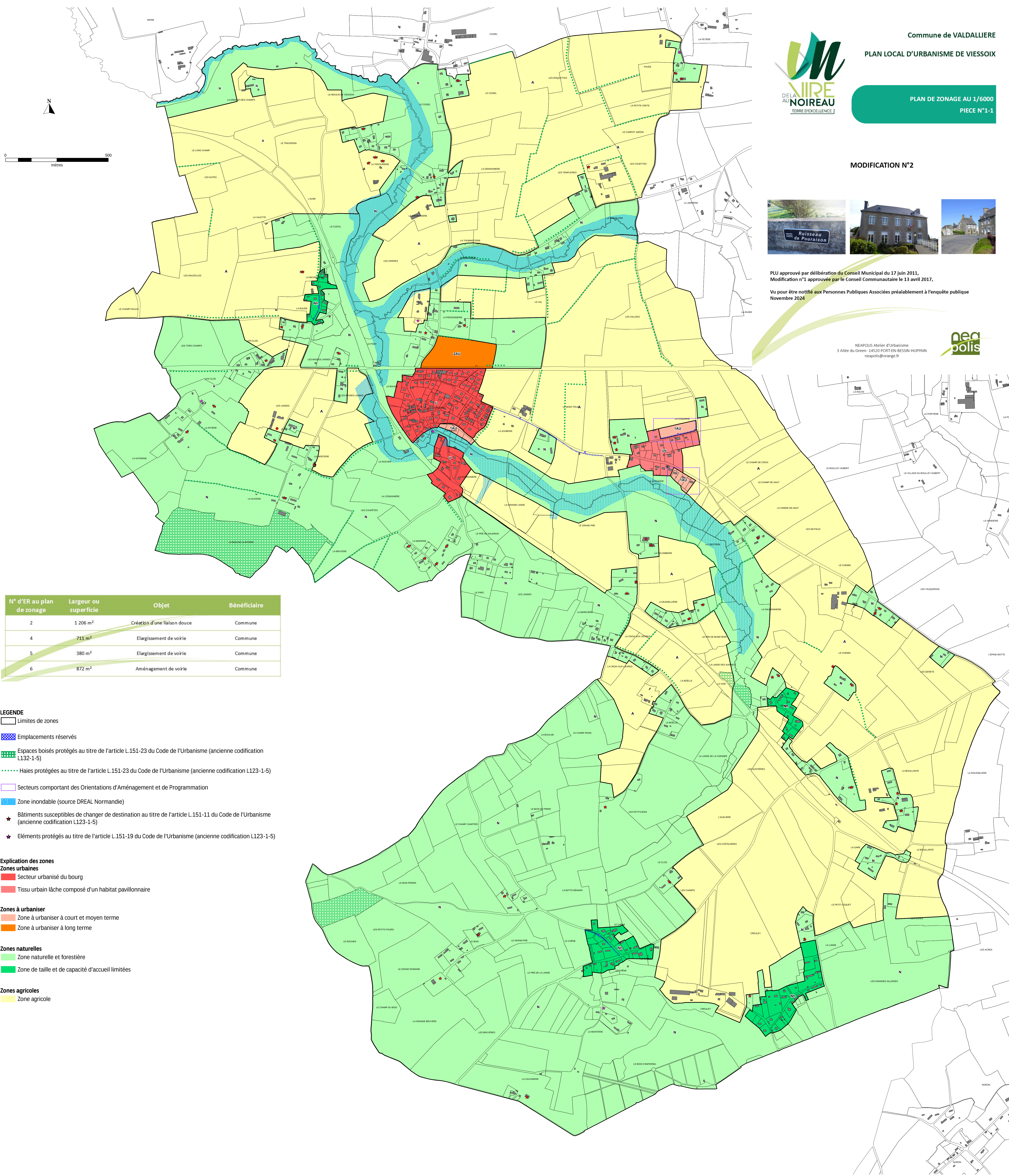




MODIFICATION N°2



PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 17 juin 2011,
Modification n°1 approuvée par le Conseil Communautaire le 13 avril 2017,

Vu pour être notifié aux Personnes Publiques Associées préalablement à l'enquête publique
Novembre 2024

NEAPOLIS Atelier d'Urbanisme
3 Allée du Green - 14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
neapolis@orange.fr



N° d'ER au plan de zonage	Largeur ou superficie	Objet	Bénéficiaire
2	1 206 m ²	Création d'une liaison douce	Commune
4	711 m ²	Elargissement de voirie	Commune
5	380 m ²	Elargissement de voirie	Commune
6	872 m ²	Aménagement de voirie	Commune

- LEGENDE**
- Limites de zones
 - Emplacements réservés
 - Espaces boisés protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L132-1-5)
 - Haies protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L123-1-5)
 - Secteurs comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Zone inondable (source DREAL Normandie)
 - Bâtiments susceptibles de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L123-1-5)
 - Eléments protégés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L123-1-5)

Explication des zones

Zones urbaines

- Secteur urbanisé du bourg
- Tissu urbain lâche composé d'un habitat pavillonnaire

Zones à urbaniser

- Zone à urbaniser à court et moyen terme
- Zone à urbaniser à long terme

Zones naturelles

- Zone naturelle et forestière
- Zone de taille et de capacité d'accueil limitées

Zones agricoles

- Zone agricole